

Santé, environnement, techniques industrielles et commerciales (SETIC)

RNCP2918 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	H1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/02/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les interdépendances entre les secteurs de la santé et de l'environnement comme leurs applications industrielles sont multiples et complexes.

Le technicien supérieur de l'industrie pharmaceutique et cosmétologique participe aux opérations de fabrication de médicaments et de cosmétiques sous la direction d'un ingénieur ou d'un chercheur.

Sur les lignes de fabrication, il étalonne les appareils de mesure. Il réalise des essais de formulation et de développement galénique (gélule, comprimé...). Il effectue des contrôles des qualités physiques, chimiques et biologiques des matières premières, des produits en cours de fabrication puis des produits finis. S'il constate des anomalies, il en identifie les causes à l'aide de logiciels de gestion de production.

Au niveau du contrôle qualité, il vérifie la conformité des produits et des composants par rapport aux normes. Par ailleurs, il participe à la mise au point et à la validation de nouveaux procédés et méthodes. Il propose aussi des adaptations au niveau de l'organisation.

Il peut aussi participer à la commercialisation des produits lors de leur mise sur le marché.

Le technicien supérieur en production végétale ou phytologie planifie des cultures en suivant un protocole défini. Il tient à jour un fichier d'identification des graines, des plantes (fraîches, médicinales) et hybride les espèces. Responsable du matériel et du fonctionnement des installations, il entretient et surveille les cultures sur différents sites (en serres hors-sol, en champ...). Il prépare des solutions nutritives et assure leur stérilisation. Il élimine les déchets végétaux et les effluents. Il diagnostique les infections courantes (attaques parasitaires) et effectue les traitements phytosanitaires adaptés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Avoir le sens des responsabilités Se conformer à des processus méthodologiques rigoureux

Comparer et synthétiser des informations scientifiques

Comprendre l'anglais technique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce technicien supérieur travaille dans les laboratoires pharmaceutiques et les laboratoires de contrôle dans les domaines du médicament, de la phytologie et de la cosmétologie.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 016 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 262
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	7 813 € – 8 155 €
Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 155 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

8 126 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
---------	---------------------------------------

8 041 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
---------	--------------------------------------

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	10/02/2022
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2918/>